



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 27848

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur l'illectronisme 2.0 encore baptisé "illectronisme" qui désigne, à l'instar de l'illettrisme, l'incapacité à se servir et à exploiter des ressources numériques. Ce phénomène concernerait 15 % de personnes en France soit 10 millions d'individus. "Ce fossé existe aussi dans notre pays, où plus de 10 % de la population a de la peine à se servir d'une tablette ou d'un ordinateur" reconnaît le site du quotidien *La Tribune de Genève*. Aucune statistique ne mesure précisément le phénomène en Suisse, mais l'on peut tabler sur une proportion semblable à celle de la France. Sachant que les personnes touchées par l'illectronisme risquent de se trouver en situation d'exclusion sociale et professionnelle, elle lui demande si le phénomène est clairement identifié et chiffré en France et si le Gouvernement compte prendre des mesures pour le combattre.

Texte de la réponse

Bien que l'illectronisme continue de diminuer en France ces dernières années (84,2 % des personnes de 15 ans et plus ont surfé sur internet depuis un ordinateur ou un mobile, Source : Mediametrie, juillet 2014), les personnes qui restent à l'écart de l'usage de l'internet et des technologies sont effectivement menacées d'exclusion sociale et professionnelle. Pour aider nos concitoyens qui ne sont pas familiers de ces technologies et de leurs usages, la délégation aux usages de l'internet (DUI) anime le réseau des Espaces publics numériques (EPN). Ouvert à tous, un EPN permet de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées : rencontres, débats, ateliers collectifs d'initiation ou de production, médiations individuelles, libre consultation, etc. Les EPN proposent des accès à l'Internet, ainsi qu'un accompagnement qualifié pour favoriser l'appropriation des technologies et des usages de l'Internet fixe et mobile. Ils sont des centres de ressources pour le développement numérique des territoires : ils mettent à disposition des équipements et proposent des méthodes d'accompagnement de projets coopératifs. Ils organisent des ateliers et des parcours d'initiation accessibles à l'ensemble des citoyens. Les EPN constituent un moyen efficace pour lutter contre la fracture numérique tant matérielle que culturelle. Ils contribuent à faciliter la découverte par le plus grand nombre des principaux usages de l'Internet (administration, commerce, Internet de la connaissance et de la culture...) et des technologies numériques (mobiles, objets connectés, programmation de cartes ARDUINO, imprimantes 3D, ...). 5 000 EPN sont ouverts en France, dans lesquels un ou plusieurs animateurs multimédias, médiateurs numériques, conseillers numériques, LabManager... accompagnent, initient, soutiennent chacun à mieux maîtriser les outils et les services offerts par Internet et plus largement par les technologies de l'information, de la communication et de la connaissance. 2 500 EPN ont reçu le label NetPublic qui garantit un engagement pour une qualité d'accueil et d'accompagnement pour la population et qui facilite notamment l'accès à la formation pour les professionnels et les bénévoles de l'accompagnement qui les animent. Afin d'améliorer les prestations offertes au public par ces réseaux d'acteurs de terrain, la secrétaire d'Etat chargée du numérique a lancé, le 9 juillet dernier, une consultation publique pour inviter, pendant trois mois, l'ensemble des acteurs de la médiation et de l'accompagnement numérique à

élaborer un cadre d'action commun. Ce cadre a pour ambition d'identifier les initiatives innovantes et de donner de la visibilité aux actions de médiation menées sur le territoire national, afin d'offrir à chacun les moyens d'utiliser les outils numériques, luttant ainsi activement contre l'« illectronisme ».

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27848

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5456

Réponse publiée au JO le : [9 décembre 2014](#), page 10358